

N'est-ce pas là une peinture fidèle de la manière dont nos feuilles politiques sont aujourd'hui conduites.

Espérons que cet état de choses aura bientôt son terme, et qu'on verra, dans peu, surgir un grand journal, qui accaparant le patronage dû à son mérite, pourra se maintenir, malgré toute opposition, sur un ton de premier ordre.



FAUNE CANADIENNE.

LES OISEAUX.



(Continuée de la page 149).

7 Gen. RÂLE, *Rallus*, Linné.

Bec plus long que la tête, un peu grêle, comprimé ; front emplumé jusqu'à la base du bec. Narines dans une longue rainure et avec une large membrane. Ailes courtes ; queue très courte ; jambes moyennes. Doigts longs et un peu grêles, le postérieur d'environ le tiers de la longueur du tarse.

Ce genre, dans notre faune, se borne aux deux espèces qui suivent :

1. **Le Râle tapageur.** *Rallus crepitans*, Gmelin. *R. longirostris*, Boddaert.—Vulg. *Le Râle d'eau salée* ; Angl. *Clapper Rail* ; *Mud Hen*.—Longueur 14 pouces ; ailes $5\frac{1}{2}$; queue $2\frac{1}{2}$ pouces. Dessus d'un cendré olive avec stries longitudinales brunes, plus nombreuses sur le dos ; une ligne d'un blanc jaunâtre part de la base du bec et s'étend au dessus de l'œil, qui est bordé de cendré en avant et en arrière. Gorge blanche, cou et poitrine jaunâtres, avec teinte d'un bleuâtre cendré sur cette dernière partie ; les côtés, l'abdomen et les cuisses avec barres de brun et de blanc. Couvertures supérieures des ailes d'un brun olive, les inférieures noires, barrées de blanc.

P. A. & RR.—Ce Râle ne se rencontre pour ainsi dire qu'accidentellement en cette Province. C'est particulière-